



Morschwiller-le-Bas

Juillet 2026

infos

Chères Morschwilleroises et Chers Morschwillerois,

Le 15 mars dernier, vous m'avez confié la responsabilité de notre village en votant en nombre pour la liste « **Morschwiller-le-Bas, du cœur dans l'action** ».



Avec l'ensemble du nouveau Conseil Municipal, nous vous remercions pour vos très nombreux messages de soutien, vos paroles d'encouragement et surtout votre confiance, que nous nous engageons à honorer : dans l'intérêt collectif, nous serons toujours à votre écoute et au service de l'ensemble des habitants de notre village avec sincérité, honnêteté, loyauté et dans une totale transparence.

Nous venons de franchir le cap des 100 premiers jours de mandat et notre toute jeune équipe a déjà fait preuve de beaucoup d'engagement et de réflexion.

Dans la continuité des actions du Conseil Municipal sortant et avec un nouvel élan dynamique, les élus ont participé en nombre aux manifestations de ce printemps 2026 (Salon des Artistes Locaux, Concert des Rives de la Thur, Gala de l'Union Musicale, Commémoration du 8 mai et célébration de la Paix, Spectacles du Groupe Scolaire, Marché aux Puces du Foot, Fête de la Musique, Bal de Promo des CM2, Fête du Périscolaire, Célébration de départ de notre Curé, le Père Martin).

Ensemble, nous avons organisé notre 14^{me} **Journée Citoyenne** et préparé avec passion notre grande fête « **Morschwiller Plage** ».

Ces grands moments de solidarité villageoise avaient été initiés par les élus de l'équipe sortante, que je remercie pour tout le travail réalisé au cours du dernier mandat. Malgré les difficultés sanitaires (COVID) et la crise économique, nous nous sommes battus pour concrétiser nos grands projets structurants (dont la rénovation des rues du village historique) et pour maintenir ce lien social intergénérationnel essentiel au « bien vivre » à Morschwiller-le-Bas.



Ce fut un mandat difficile, mais l'engagement des élus était exemplaire. **Merci à tous nos collègues sortants. Nous leur souhaitons de profiter pleinement d'une retraite bien méritée et de vivre avec passion leurs nouveaux projets.**

MERCI pour votre CONFIANCE !

Très cordialement,
Votre Maire - Josiane Mehlen



Mairie :

12 rue de l'École

68790 Morschwiller-le-Bas

03.89.42.20.95

mairie@morschwiller-le-bas.fr

www.morschwiller-le-bas.fr

Facebook:
Morschwiller-le-Bas

NOS 100 PREMIERS JOURS DE MANDAT

Lors d'un début de mandat, les élus entrent dans le tourbillon des contraintes administratives, techniques, juridiques et financières, qui s'imposent à la collectivité locale. Pour répondre à ces contraintes et répondre aux attentes parfois pressantes de leurs concitoyens, il leur est demandé de prendre très vite les premières délibérations et de maîtriser les enjeux liés à leurs choix.

Parmi nos premiers chantiers et réflexions, figurent :

👉 La problématique du frelon à pattes jaunes (asiatique)

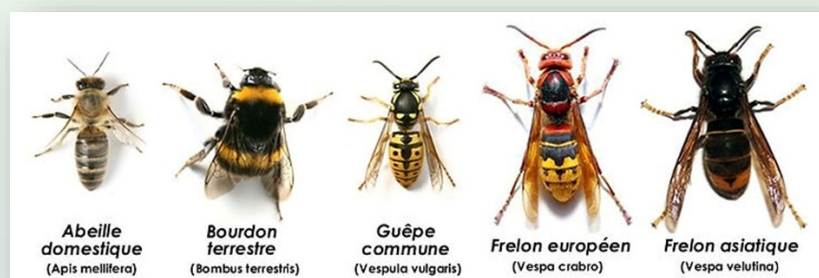
Dès le mois d'avril, avec notre référent communal en matière de désinsectisation, Julien Darribat et les services de M2A, nous avons quadrillé le ban communal et installé des pièges sélectifs à différents endroits stratégiques. Les pièges ont été relevés toutes les semaines par nos agents communaux et les résultats de ces données ont été plutôt rassurants.

Nous devrions pouvoir rester sereins sur ce point durant l'été. Toutefois, **si malgré nos efforts vous découvrez un nid de frelons, surtout NE VOUS EN APPROCHEZ PAS et N'ESSAYEZ PAS DE LE DÉTRUIRE.**

Il est impératif de le signaler et de faire intervenir un désinsectiseur !

Si le nid est sur domaine public, merci de prévenir immédiatement la Mairie. Si le nid se trouve dans votre propriété, nous vous invitons à **prendre contact avec notre référent :**

Julien DARRIBAT, Au Petit Rucher de Julien—06.72.74.73.28



Ces recommandations sont également valables en cas de découverte d'un nid de guêpes ou d'abeilles. Vous pouvez également contacter les arboriculteurs de Morschwiller-le-Bas (arbo68mlb@gmail.com).

Si vous souhaitez approfondir ce sujet, nous vous invitons à consulter le dossier de presse du Ministère de la Transition écologique :

<https://www.ecologie.gouv.fr/.../27.03.2026-DP-frelon.pdf>

Vous trouverez également de très nombreuses informations sur le site www.m2a.fr

👉 L'installation d'un Distributeur Automatique de Billets (DAB)

La fermeture de l'Agence du Crédit Mutuel et surtout la disparition du distributeur automatique de billets pénalisent très lourdement nos concitoyens et toutes les personnes de passage qui s'arrêtaient très fréquemment pour retirer un peu d'argent liquide. Cette situation reste inacceptable et nous travaillons d'arrache pied pour retrouver ce service le plus rapidement possible ! Une piste intéressante est en cours d'étude.



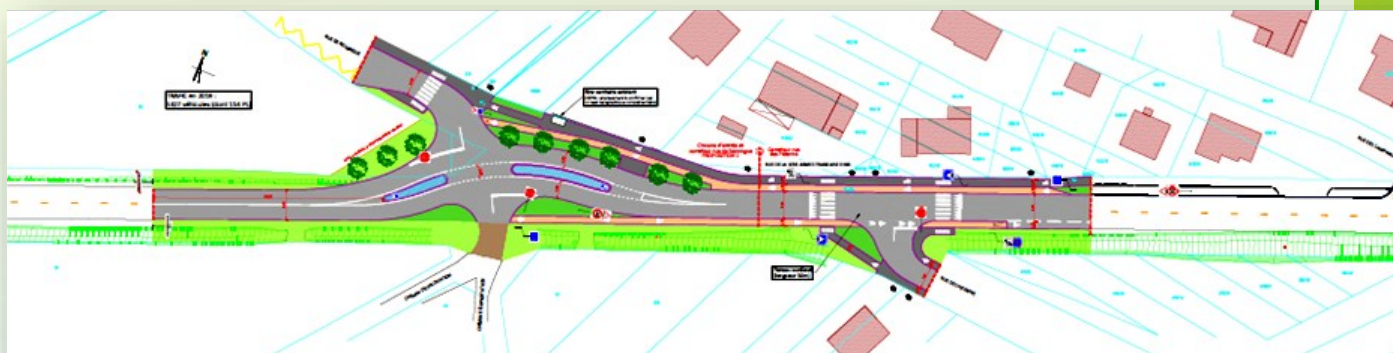
La concrétisation du projet de rénovation de la traversée du village

Dans la continuité du projet initié au cours de la mandature précédente, la nouvelle équipe s'est fortement intéressée au démarrage rapide du chantier de rénovation de la rue de la 1^{re} Armée.

Comme vous avez pu le constater le chantier de réfection de la conduite d'eau s'est poursuivi à l'Ouest du village. Les travaux devraient se terminer vers la mi-août.

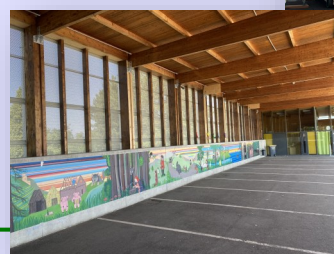
Les marchés pour le nouveau tracé de la voirie sont lancés et les travaux devraient débuter à l'automne. Une réunion préalable des riverains sera organisée vers la mi-septembre afin que chacun puisse rencontrer les entreprises et prendre connaissance de la nature des travaux, de leur durée et des nuisances occasionnées.

Ce réaménagement se fera bien entendu par étapes et risque de perturber la circulation rue de la 1^{re} Armée pendant plusieurs années... mais ça fera peut-être aussi ralentir la circulation et diminuer le trafic ?... En tout cas nous l'espérons !



La mise en œuvre et le suivi de plusieurs chantiers

- **Aménagement :**
==> Aménagement des allées du cimetière (1^{re} tranche)
- **Sécurité :**
==> Sécurisation du mur d'enceinte du Dorfhüs
==> Remplacement de 5 hydrants (pompiers)
==> Travaux d'étanchéité sur la toiture salle polyvalente
==> Travaux d'étanchéité sur la toiture du préau de l'école élémentaire
==> Réflexion avec les Parents d'Élèves délégués pour la sécurisation des abords du Groupe Scolaire Alfred Giess.
- **Embellissement :**
==> Rénovation des plessis du Jardin Médiéval
==> Fin des aménagements paysagers du quartier historique
- **Développement durable :**
==> Plantation d'une dizaine d'arbres (la Plaine de Jeux)
==> Bardage ajouré du préau de l'école élémentaire
- **Économies d'énergie :**
==> Changement de la chaudière de la Mairie (basse consommation)



LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCOUVRE LA MAISON DU TERRITOIRE

La Communauté d'Agglomération est un acteur essentiel de notre quotidien puisqu'elle gère, pour le compte des 39 communes de notre territoire, un bon nombre de compétences : le développement économique, le transport, la collecte des déchets, l'eau, les périscolaires et les crèches, le zoo, la piscine de l'Illberg, la patinoire, les réseaux de chaleur, etc...

Chaque élu communal est un acteur de l'Agglomération et pour mieux comprendre son rôle et ses missions, le Conseil Municipal de Morschwiller-le-Bas est allé à la rencontre de m2A.

Après une visite de la Maison du Territoire, nous avons rencontré le Président Fabian Jordan pour une présentation et des échanges. Il n'y a pas de doute : entre Ateliers Projets, Forums et autres instances collaboratives, chaque élu morschwillerois trouvera sa place pour s'investir dans les projets de notre Agglomération et participer activement à l'évolution de l'Agglomération.

m2A vous ouvre les portes de la Maison du Territoire et de plusieurs de ses sites le **29 août prochain** afin de vous faire vivre une immersion au cœur de l'Agglomération.

Le temps d'une journée, venez rencontrer les agents, découvrir les projets qui façonnent le territoire, comprendre les grandes missions de la collectivité, et échanger avec les services qui œuvrent au quotidien pour les 280 000 habitants.

Des animations, des espaces thématiques, des expositions et des visites guidées permettront à chacun de mieux comprendre comment fonctionne une intercommunalité, comment les services publics sont organisés, financés, et mis en œuvre.

- **Maison du Territoire** : 9 avenue Konrad Adenauer à Sausheim
- **Autres sites communautaires et partenaires** : visites gratuites sur inscription (plus d'informations ultérieurement)

Ne manquez pas cette occasion unique de découvrir m2A comme vous ne l'avez jamais vue !



PROJET MICRO-CRÈCHE

Un projet d'ouverture d'une micro-crèche privée à Morschwiller-le-bas est en réflexion.

Elle pourrait accueillir entre 15 et 20 enfants et compléter l'offre en accueil familial qui existe déjà sur notre village.

Les porteurs du projet ont besoin de connaître les besoins et l'avis des parents ou futurs parents, pour le mener à bien.

Merci de prendre quelques minutes pour répondre à leur sondage en flashant le QR code ci-contre (vous trouverez également le lien sur notre page Facebook « Morschwiller-le-Bas »).

Une micro-crèche proche de chez vous?

Votre avis compte !

Merci de prendre quelques minutes pour répondre au sondage en ligne en flashant le QR code.

- ✓ Développer la curiosité et l'autonomie
- ✓ Apprendre le respect de l'environnement et du vivant
- ✓ Grandir dans un cadre sain et apaisant
- ✓ Un accueil chaleureux et personnalisé

S'éveiller, explorer, respecter.

RETOUR EN IMAGES SUR LA JOURNÉE CITOYENNE

Quelle joie et quelle fierté de voir des villageois venus en nombre (plus de 300 personnes) pour participer aux actions d'embellissement de notre commune.

Nous remercions également les nombreuses associations qui ont participé à cette action et fédéré leurs membres pour une journée de travail collectif.



Un énorme coup de chapeau particulier à nos enfants et nos jeunes qui ont participé avec beaucoup de dynamisme à cette merveilleuse journée. Ils étaient plus de 50 à l'œuvre sur différents chantiers, faisant preuve de beaucoup de volonté et d'efficacité au travail.

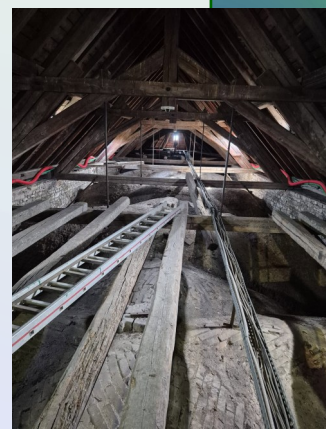
Un grand merci à la Boulangerie Stéphane pour sa participation à cette journée citoyenne. Les petits-pains qui nous sont offerts sont toujours très appréciés !... Et à notre Horticulteur Christian Baldeck qui a offert un plant de tomates à chaque participant. Les fruits de ces plants nous rappellent tout au long de l'été ce bon moment collectif !

Merci également à nos amis pêcheurs et aux très nombreux bénévoles pour l'organisation du « Super Barbecue » final.

La Journée Citoyenne... ce n'est vraiment que du **BONHEUR... MERCI** du fond du cœur !

Vous trouverez encore bien plus d'images sur la page Facebook communale « Morschwiller-le-Bas » et un très beau reportage filmé par Pierre Lafossas (Dronedoiseau) sur Youtube « Journée citoyenne 2026, Morschwiller-le-bas »

Quelques clichés d'un chantier particulier... le rangement du grenier de l'église :



RETOUR EN IMAGES SUR NOTRE GRANDE FÊTE DE L'ÉTÉ

Chaque année, ce sont plus d'une centaine d'élus, de membres des associations locales et de bénévoles qui se mobilisent pour que notre grande fête villageoise de l'été « Morschwiller-le-Bas en Fête » soit une réussite. Nous n'avons pas failli à la règle et l'édition « Morschwiller Plage » de 2026 fut une très belle réussite.

MERCI à toute l'équipe municipale, qui s'est investie autour des adjoints Thierry Claden et Barbara Harnist pour assurer la réussite de cette fête.

MERCI aux associations qui ont assuré :

- ==> la restauration (S'Frescha Club et l'Association de Pêche)
ainsi que Leelinh Reithinger et Jean-Pierre Bertrand pour leurs nems et accras
- ==> l'espace enfants (la Classe 63 et le groupe des Lutines)
- ==> les animations (la Pétanque et la section de Tir du Cercle St Ulrich)
- ==> la buvette (Foot)
- ==> l'apéritif concert (l'Union musicale)
- ==> la Color Run (les Rainettes)

MERCI à la Famille Persechini, qui a mis à disposition son petit train et a animé le circuit pour le plaisir des petits et des grands.

MERCI à Michel Interling (Musaïk) pour l'animation musicale et à nos artificiers, Michel Grosheitsch, Anthony Walter et Christian Sutter pour ce merveilleux Feu d'Artifice !

MERCI à l'équipe des agents municipaux pour l'installation et le rangement de toutes les structures, et la participation aux animations et divers stands.

MERCI aux très nombreux bénévoles qui nous ont prêté main forte.

MERCI à nos pompiers qui ont assuré, avec une attention incomparable, l'assistance sanitaire et toute la sécurité de cette merveilleuse fête.

MERCI à tous nos visiteurs, petits et grands, pour leur participation, leur joie communicative et leur immense gentillesse.

MERCI à Graphylia - Photographe pour ces belles images que vous pourrez retrouver sur le site Facebook « Morschwiller-le-Bas »

Il n'y a vraiment qu'ENSEMBLE qu'on peut ALLER LOIN !





Partir en Vacances
en toute sérénité !

PARTEZ EN VACANCES L'ESPRIT LÉGER

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES DE LA GENDARMERIE

La Gendarmerie vous informe :

Partez en vacances l'esprit léger avec l'opération « **Tranquillité Vacances** » (OTV)

Vous préparez vos valises, vous vérifiez vos billets, mais avez-vous pensé à la sécurité de votre domicile ? **Ne laissez pas les cambrioleurs gâcher vos souvenirs de vacances.**

Avec l'opération « **Tranquillité Vacances** », la Gendarmerie veille sur votre logement pendant votre absence.

Pourquoi s'inscrire :

- **Pour une surveillance accrue :**
des patrouilles régulières passent devant votre domicile.
- **Pour une réactivité garantie :**
vous êtes immédiatement prévenu(e) en cas d'anomalie ou d'intrusion.
- **Pour une sérénité totale :**
profitez de vos moments de détente sans aucune inquiétude.

Comment ça marche ?

C'est simple, gratuit et rapide !

Il vous suffit de vous inscrire quelques jours avant votre départ.

Vous pouvez le faire :

- **En ligne**, via le site <https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr/>
- **En vous rendant directement dans votre brigade de gendarmerie la plus proche.**



QUELQUES PRÉCAUTIONS CONTRE LES CAMBRIOLAGES

1 Ne laissez pas vos clés de voiture ou votre portefeuille dans l'entrée de la maison

2 Fermez vos volets (ou clayettes) Remplacez ceux qui sont cassés

3 Ne laissez pas les cartons de vos achats de valeur en évidence devant votre poubelle. Compactez-les ou recyclez-les.

4 Rangez vos armes, si vous en possédez, dans un coffret verrouillé et sécurisé

5 Verrouillez votre porte même en cas de courte absence

6 En cas d'absence, faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de votre entourage

Dissimulez vos bijoux et autres objets de valeur **7**

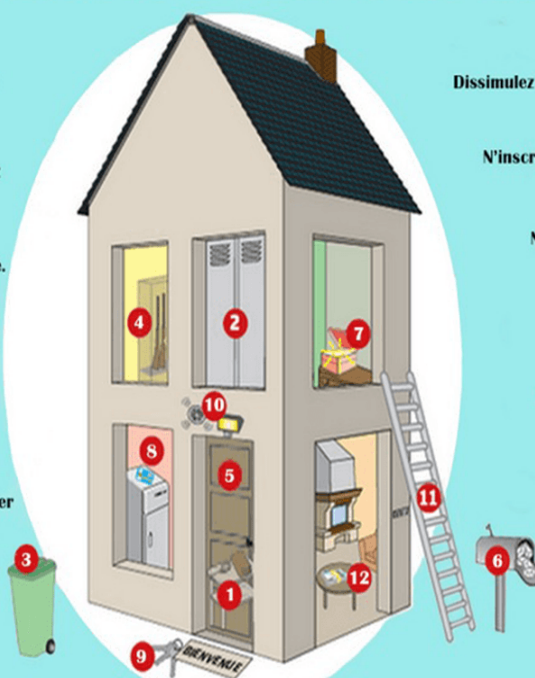
N'inscrivez nulle part le numéro de code de votre carte bleue **8**

Ne laissez pas vos clés dissimulées à proximité de votre domicile **9**

Installez des dispositifs de sécurité passive **10**

Ne laissez pas de support facilitant l'action d'un cambrioleur **11**

Ne conservez pas d'importantes sommes d'argent en espèce **12**



« MA SÉCURITÉ »

POUR FACILITER LES ÉCHANGES AVEC LA GENDARMERIE ET LA POLICE

Pré-plainte, signalements, tchat, fiches conseils... vous avez la possibilité d'obtenir en quelques clics, une réponse personnalisée à votre situation.



L'application «**Ma Sécurité**» (disponible gratuitement sur les plateformes de téléchargement pour smartphones et tablettes), propose un grand nombre de services.

DÉMARCHES EN LIGNE

Cette rubrique vous permet d'accéder à différentes plateformes de signalement :

- portail de signalement des **violences sexuelles ou sexistes**,
- signalement d'un **trafic de stupéfiants** (Stup),
- signalement d'un **rodéo**,
- **pré-plainte** en ligne,
- plainte en ligne pour les **arnaques sur Internet** (THESEE),
- portail de signalement des **contenus illicites de l'Internet** (Pharos),
- signalement d'une **fraude à la carte bancaire** (Perceval),
- **Opération Tranquillité Vacances**,
- **Stop djihadisme**.

FICHES PRATIQUES

Des fiches détaillées vous renseignent avec toutes les informations utiles relatives à la sécurité du citoyen : arnaques et escroqueries en ligne, cambriolages, victimes de violences conjugales, le délit de fuite, les règles sur la route, comment protéger les mineurs, etc...

**LE NUMÉRO D'URGENCE POUR ALERTER LA GENDARMERIE RESTE LE 17
N'HÉSITEZ PAS À LE COMPOSER RAPIDEMENT EN SITUATION DE DANGER OU D'INSÉCURITÉ
PLUS VITE LA GENDARMERIE AURA L'INFORMATION, PLUS VITE ELLE POURRA RÉAGIR !**

INSCRIVEZ-VOUS SUR LA PLATEFORME

« VOISINS VIGILANTS »



Pour votre sécurité, nous vous invitons à rejoindre la communauté Voisins Vigilants de Morschwiller-le-Bas en vous inscrivant gratuitement sur la plateforme

www.voinsvigilants.org

Vous rejoindrez la communauté de votre quartier et serez alerté(e) dès lors qu'un événement se produira. Pour cela, il suffit de renseigner votre adresse postale, votre adresse mail et votre numéro de téléphone portable si vous souhaitez recevoir des alertes par SMS.

Ces alertes seront générées par la Mairie pour vous inciter à une vigilance particulière concernant votre quartier (démarcheurs, cambriolages, alerte météo, travaux d'urgence non programmés, etc...). Vous pouvez également signaler tout comportement suspect sur cette plateforme.

Cette plateforme fonctionne très bien et les alertes de voisinages sont très efficaces car elles sont délivrées instantanément par SMS et Mail.

Nous vous conseillons vivement de vous y inscrire et remercions tous les Voisins Vigilants qui surveillent avec attention leur environnement proche et alertent toute la communauté villageoise.

ALERTES CANICULE ET SÉCHERESSE

Nous souhaitons tous que la **canicule** ne soit bientôt plus qu'un mauvais souvenir... mais pour l'instant elle persiste et nous vous invitons à la plus grande vigilance.

Vous trouverez ci-contre conseils et informations pour la supporter au mieux et pour apporter aux personnes les plus vulnérables la plus grande attention.

Par ailleurs, la **sécheresse** s'installe petit à petit et nous passerons certainement en vigilance rouge dans les tout prochains jours.

Afin d'ajuster nos comportements face à cette situation, nous vous invitons à consulter régulièrement le site « vigieau.gouv.fr » pour connaître, en temps réel, les consignes sécheresse nous concernant.

Pour l'arrosage de vos fleurs et potagers, nous vous invitons à utiliser l'eau des fontaines du village. Elle est gratuite et vient d'une source naturelle. Elle arrive au « Stuwabrunna » (rue Longue) et alimente par dépression nos 7 fontaines villageoises.

VIGILANCE SÉCHERESSE

ADOPTONS LES BONS RÉFLEXES !

Selon l'évolution de la situation, retrouvez en temps réel les consignes sécheresse de votre commune sur vigieau.gouv.fr



MORSCHWILLER
LE BAS
MAIRIE

PLAN CANICULE

ADOPTONS LES BONS RÉFLEXES

En période de fortes chaleurs, protégeons-nous et protégeons les autres.

LES BONS GESTES À ADOPTER



BUVEZ RÉGULIÈREMENT DE L'EAU
Sans attendre d'avoir soif.



GARDEZ VOTRE LOGEMENT FRAIS
Fermez volets et fenêtres le jour, aérez la nuit.



PORTEZ DES VÊTEMENTS LÉGERS
Amplés, clairs et en coton.



ÉVITEZ LES EFFORTS ET LES SORTIES
Aux heures les plus chaudes (11h - 17h).



PRENEZ DES NOUVELLES DES PERSONNES FRAGILES
Famille, voisins, amis, personnes âgées ou isolées.



VOUS ÊTES UNE PERSONNE ÂGÉE, EN SITUATION DE HANDICAP OU ISOLÉE ?
INSCRIVEZ-VOUS SUR LE REGISTRE COMMUNAL DES PERSONNES VULNÉRABLES.

En cas d'alerte canicule, la mairie pourra vous contacter et vous apporter conseils et assistance.



BESOIN D'AIDE OU D'INFORMATION ?
Contactez la Mairie de Morschwiller-le-Bas

03 89 42 20 95

Mairie@morschwiller-le-bas.fr



EN CAS D'ALERTE CANICULE
RESPECTEZ les consignes des autorités
INFORMEZ-VOUS sur www.meteofrance.com ou auprès de votre mairie

Prenons soin les uns des autres

Diminuer l'arrosage en plein jour



des jardins potagers



des pelouses, massifs fleuris et plantes en pots



des terrains de sport

Diminuer le remplissage



des piscines et bains à remous (spa) de plus de 1m³



des fontaines à circuit ouvert

Pour aller plus loin, retrouvez tous les conseils de m2A pour réduire votre consommation d'eau au quotidien

m2A.fr

Diminuer le lavage



des véhicules



des façades et des toitures



des voies et voies privées



ATTENTION AU MOUSTIQUE TIGRE !

Comme chaque année, nous vous invitons à rester très vigilants au moustique tigre.

Nous vous invitons à vous rendre sur l'application applimoustique.brigade-verte.fr

Vous y trouverez de nombreux conseils de la part du service de **démoustication de la Brigade Verte** pour vous aider à éliminer les gîtes à moustiques chez vous.

Laissez-vous guider à la recherche des gîtes à moustiques et mettez en œuvre les bons conseils prodigués par la Brigade Verte.



BUREAU DE POSTE - CONGÉS D'ÉTÉ

La Poste nous informe des dates de fermeture de notre Bureau sur la période estivale.

**Le Bureau de Poste de Morschwiller-le-Bas sera fermé :
du 20 juillet au 8 août 2026**

Le bureau reprendra ses horaires habituels le **11 août 2026**
du mardi au vendredi de 9 h 30 à 11 h 45 et le samedi de 9 h 15 à 12 h 15

HORAIRES D'ÉTÉ DE LA MAIRIE

Durant la période estivale, la Mairie sera ouverte au public :

du lundi 6 juillet au vendredi 28 août de 9 h 30 à 12 h 00

En cas d'urgence, les services seront toutefois joignables par téléphone (03.89.42.20.95)

Du lundi au vendredi de 14 h à 17 h

Nuisances de l'été

Règles de vie en communauté





L'été est une saison toujours très attendue, mais c'est aussi la période de l'année où nous vivons « à l'extérieur » avec tout ce que cela entraîne en matière de bruit et de nuisances pour le voisinage.

Permettez-nous, comme chaque année, de vous rappeler les **règles de base du bien vivre ensemble**, afin que nous puissions tous profiter au maximum de ces vacances pour faire la fête, mais aussi pour nous reposer et nous ressourcer.

Merci de veiller à une **bonne cohabitation entre voisins** (respectez les horaires pour la tonte du jardin ou les travaux en extérieur... en cas de fête prévenez vos voisins et pourquoi ne les inviteriez-vous pas à partager un apéritif ?)

Nous invitons les parents à rappeler ces règles aux jeunes, qui parfois « s'amuse » à détériorer le mobilier urbain, déterrer les plantes des espaces publics ou dégrader les agrès de la Plaine de Jeux. Cette année encore, nous avons mandaté une société de surveillance pour faire des rondes régulières et aléatoires sur la Plaine de Jeux tout au long des vacances scolaires et **nous porterons systématiquement plainte pour toute dégradation**.

À l'heure où les réseaux sociaux sont devenus un exutoire public et souvent anonyme, j'aimerais inviter chaque habitant à **respecter ses voisins** (même en cas de différends), les membres des associations locales, les agents communaux ou encore les élus municipaux, qui œuvrent tous au quotidien pour le **bien public**. Le « bien vivre ensemble » ne peut exister sans cette notion de **RESPECT RÉCIPROQUE**.

Nous vous souhaitons de merveilleuses vacances reposantes et ressourçantes, pleines de beaux et bons moments en famille et entre amis !





Morschwiller-le-Bas

Mémo Juillet 2026

infos

TOLÉRANCE, CIVISME ET RESPECT, LES RÈGLES DE BASE DU SAVOIR-VIVRE ENSEMBLE

La qualité de vie dépend de la bonne volonté de tous, savoir-vivre ensemble c'est respecter les autres.

Il faut savoir accepter les inconvénients inhérents à la vie en société, mais il faut également être conscient que « la Liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres »

La liste des sources de litiges entre voisins est souvent longue

Voici quelques rappels de règles à respecter pour que nous puissions continuer à « Bien Vivre » ensemble.

STOP AUX BRUITS INUTILES

Tout type de bruit (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisirs...) ne doit porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit.

Un aboiement continu, un deux-roues qui pétarade, les hurlements répétés d'un enfant... sont autant de nuisances sonores à proscrire systématiquement.

JARDINAGE et BRICOLAGE

Pour réaliser vos travaux de bricolage et/ou jardinage, Il est possible d'utiliser des engins équipés de moteurs bruyants, tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses :

du lundi au vendredi
de 8 h à 12 h
et de
13 h 30 à 19 h

les samedis
de 9 h à 12 h
et de
13 h 30 à 19 h

les dimanches et jours fériés
INTERDIT



TAPAGE NOCTURNE

La nuit (entre 22 h et 7 h du matin) un bruit qui trouble la tranquillité du voisinage peut être considéré comme du « tapage nocturne ». Il est passible d'une amende (code pénal : R 623-2).

Le bruit peut être lié à :

- un **individu** (cris, claquement de talons, chant, fête...)
- un **objet** (instrument de musique, radio, téléviseur, outil de bricolage, pompe à chaleur, électroménager...)
- Un **animal** (aboiements...)

RÈGLES DE BON VOISINAGE

Entretenez la convivialité : le rapport de bon voisinage se cultive au quotidien.

- Privilégiez le dialogue
- Restez conciliant
- Surveillez votre animal de compagnie
- Exprimez-vous calmement
- Demandez cordialement à votre voisin de venir chez vous pour qu'il puisse se rendre compte par lui-même des nuisances
- Cherchez ensemble des solutions de bon sens

DÉJECTIONS CANINES

Les propriétaires de chiens sont tenus de **ramasser les déjections** que leurs animaux peuvent laisser sur les trottoirs et les lieux publics.

Cette règle s'applique également pour tous les espaces verts qui sont entretenus par nos agents ou par des entreprises. Lors de la tonte, ces personnels se retrouvent recouverts de ces déjections. C'est totalement irrespectueux et inacceptable !

Nous vous remercions de bien vouloir respecter le travail de ces personnels.

La commune est équipée de **11 distributeurs de canisacs** qui sont à votre disposition. Vous pouvez également vous rendre en mairie pour en récupérer.



VACCINS - LAISSES ET MUSELIÈRES

- Lors de la promenade, il est impératif de **tenir son chien en laisse**
- Il est obligatoire de **faire identifier et vacciner** votre animal
- Vous êtes propriétaire d'un chien de catégorie 1 ou 2 :
⇒ Vous devez en faire la **déclaration en mairie**
⇒ **La muselière lui est imposée** pour tout déplacement sur la voie publique ou dans les transports en commun.

Les accidents ne sont pas une fatalité.

Respectez les règles de bon sens et de précaution et restez toujours vigilants.

Pour toute information complémentaire, ou pour connaître la catégorie de votre chien, adressez vous à votre vétérinaire ou à la mairie, ou connectez-vous sur le site : www.interieur.gouv.fr

JARDINER SANS BRÛLER

Par contre, il est **interdit** de brûler vos déchets verts (secs ou humides), que ce soit à l'air libre ou avec un incinérateur de jardin.

En effet, brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment).

Les déchets verts de petite taille sont compostables et ceux de grande taille (branches et troncs d'arbres) sont à déposer en déchetterie.

PLANTER SANS DÉPASSER

La plantation d'une haie de séparation entre 2 propriétés doit respecter l'article L-671 du Code civil qui précise les distances légales de plantation :

- Pour les haies d'une hauteur inférieure à 2 m, il faut **planter à 0,5 mètre minimum de la propriété voisine.**
- Pour les haies d'une hauteur supérieure à 2 m, il faut **planter à 2 mètres minimum de la propriété voisine.**

J'entretiens

Mon trottoir !

PLANTATIONS LE LONG DE LA VOIE PUBLIQUE

Les riverains ont l'obligation d'élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation, ni les panneaux.

Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens d'électricité, de téléphonie et d'éclairage public.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Les propriétaires et les occupants d'un immeuble sont tenus d'assurer dans le cadre de leurs obligations respectives, un entretien satisfaisant des bâtiments et de leurs abords.

Cela signifie qu'il leur incombe un entretien régulier de balayage, désherbage et démoussage des trottoirs au regard de leur bâtiment.

De même, le déneigement, le salage ou le sablage sont à la charge de l'habitant en hiver.

CIRCULATION

La rue est un espace de vie. Pour un meilleur partage de la rue et de la libre circulation des usagers, respectons avant toute chose le code de la route.

Nous vous rappelons que toutes les rues du centre historique du village, ainsi que la rue de l'Église ont été qualifiées en « **zone de tranquillité** ».

La **vitesse y est limitée à 20 km/h** et le **piéton y est prioritaire**.



DÉCHETS SAUVAGES

Il est interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter des débris, sur tout ou partie de la voie publique, les bancs ou les trottoirs.

Vider le cendrier de sa voiture, jeter un papier ou un chewing-gum au sol ou abandonner des déchets est rigoureusement interdit.

Tout dépôt sauvage donne systématiquement lieu à un dépôt de plainte de la Mairie auprès de la Gendarmerie ou de la Brigade Verte.

RESPECT DES ESPACES PUBLICS

- **Ne pas troubler la tranquillité**, la décence et l'ordre public
- **Respectez les aires de jeux pour enfants** (et les réglementations y afférentes, signalées par des panneaux à l'entrée et sur le site)
- **Il est interdit de circuler à trottinette électrique ou à vélo électrique dans l'enceinte du groupe scolaire Alfred Giess et sur les chemins de la Plaine de Jeux**
- **Ne pas endommager les fleurs et les massifs fleuris, ainsi que les bancs publics**
- De manière générale, **il est sévèrement puni par la loi tout dommage ou saccage des biens et équipements publics** (dont les panneaux de signalisation, poubelles publiques, bancs, etc...). Tout acte de vandalisme peut conduire jusqu'à 2 ans de prison et 30 000 € d'amende.



ENGINS DE DÉPLACEMENT ÉLECTRIQUES

Si vous circulez à **trottinette (sans moteur)**, rollers ou skateboard, vous êtes considéré comme un piéton et **vous devez rouler sur le trottoir**.

Si vous utilisez un **engin de déplacement électrique** (trottinette électrique, hoverboard, gyropode, monoroue, cyclomobile léger), **vous devez circuler sur la piste cyclable lorsqu'elle existe**.

Les vélos doivent circuler sur la chaussée ou sur la piste cyclable (s'il y en a une).

Même s'il ne s'agit pas d'une obligation, nous invitons les parents à veiller à ce que leurs enfants portent un casque et des chaussures fermées pour circuler avec une trottinette ou un vélo.

Animations



Mardi 25 août 2026

Soirée Ciné

Plein Air

ENTRÉE
LIBRE ET
GRATUITE

FREE ADMISSION

19h à 20h30 : Jeux de plein air en famille

20h30 — 22h15 :

Diffusion du film

“Nos Jours heureux”

Buvette et restauration sur place



DORFHUS : 3 RUE DE L'ÉGLISE
MORSCHWILLER-LE-BAS



Organisée par le
service jeunesse Morschwiller-le-bas,
Galfingue, Reiningue et Heimsbrunn





CIRCUIT DE RANDONNÉE PÉDESTRE

Si vous souhaitez profiter de cette saison estivale pour faire de belles promenades dans le village et sur le ban communal, nous vous proposons 4 sorties :

- **Le sentier du Steinbächlein** (m2A et le Club Vosgien)
- **Le parcours découverte du village** (Cercle d'Histoire)
- **Le circuit des croix, calvaires et chapelles** (Cercle d'Histoire)
- **Le Jardin d'inspiration médiévale** (Cercle d'Histoire)

Mulhouse Alsace Agglomération propose de nombreux circuits de randonnées pédestres pour découvrir les communes autrement.

Aux portes de Mulhouse un circuit à travers champs et bois, accessible à tous. Cet itinéraire facile vous fait découvrir la campagne autour de Morschwiller-le-Bas : Un dépaysement assuré aux portes d'une agglomération de 200 000 habitants !

Vous pouvez télécharger l'itinéraire du parcours sur le site de m2A

<https://www.m2a.fr/mobilites/randonnees-pedestres/>



> Sentier du Steinbächlein à Morschwiller-le-Bas (8 km • 2h15 • balisage ⓘ)

Aux portes de Mulhouse un circuit à travers champs et bois, accessible à tous. Cet itinéraire facile vous fait découvrir la campagne autour de Morschwiller-le-Bas : Un dépaysement assuré aux portes d'une agglomération de 200 000 habitants !

1 Départ et arrivée :

Le parking de la salle polyvalente de Morschwiller-le-Bas vous permettra de garer votre voiture. Une aire de jeux pour les enfants et des bancs publics sont à votre disposition.

2 Etang du Steinbächlein

Le sentier emprunte un passage à l'arrière du complexe sportif à proximité de deux petits étangs de pêche. Cet endroit préservé est calme et champêtre ; les grenouilles y sont à la fête ! Passage à côté d'un beau lavoir bien préservé avant d'arriver à l'étang du Steinbächlein.

3 Pont sur le Steinbächlein

Traverser la rivière. Nous sommes au débouché de la trouée de Belfort, porte sud de l'Alsace. Après le pont à droite le sentier longe le ruisseau et permet d'apercevoir sur la gauche un petit déversoir. Le Steinbächlein est un dérivatif de la Doller et son eau cristalline provenant des Vosges a fait la prospérité de l'industrie textile mulhousienne (DMC etc.). Traverser la départementale.

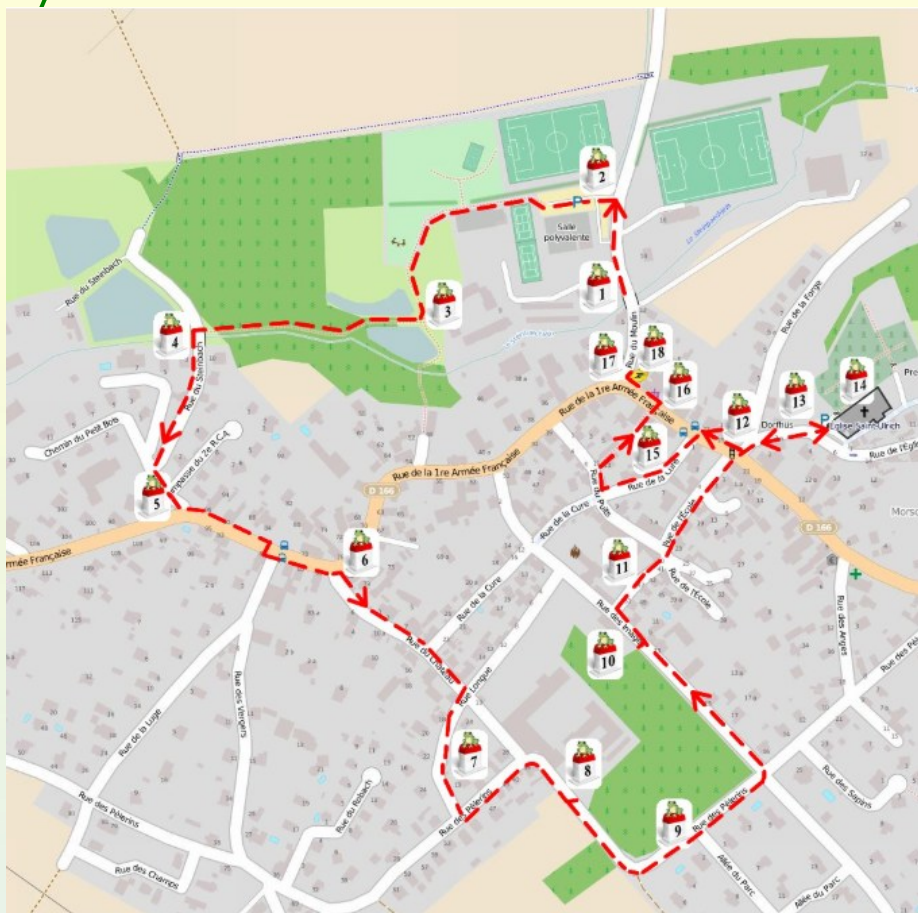
4 Forêt du Markgrube

Bois de feuillus. De part et d'autre du sentier quatre bunkers en très bon état datant de la première guerre mondiale. Ces bunkers allemands à l'arrière du front allant du Vieil Armand à la frontière suisse défendaient les abords immédiats de Mulhouse.

5 Panorama sur les Vosges

Au lieu-dit du Rohrbach emprunter sur 100 mètres le sentier balisé triangle bleu jusqu'au sommet de la butte dénommée Hintergraben. De là magnifique panorama sur les Vosges (Grand Ballon, Rossberg, vallées de Guebwiller, Thann et Masevaux), Jura et trouée de Belfort, Forêt Noire avec les massifs du Blauen et Belchen. Par temps très clair vue imprenable sur les Alpes bernoises (massif de la Jungfrau).

LES CIRCUITS DE DÉCOUVERTE PROPOSÉS LE CERCLE D'HISTOIRE



Le Cercle d'Histoire propose des **visites commentées de Morschwiller-le-Bas** le long de ses lieux porteurs d'histoire (compter 1h30, pour un parcours sans difficulté d'environ 2 km).

Les membres vous proposent également du « sur mesure », même pour des petits groupes.

Pour prendre rendez-vous,
merci de contacter le
06.58.70.52.88

Si vous préférez effectuer le circuit à votre guise, n'hésitez pas à vous rendre sur le site Internet du Cercle d'Histoire. Vous y trouverez toutes les explications nécessaires pour faire ce circuit et découvrir notre village.



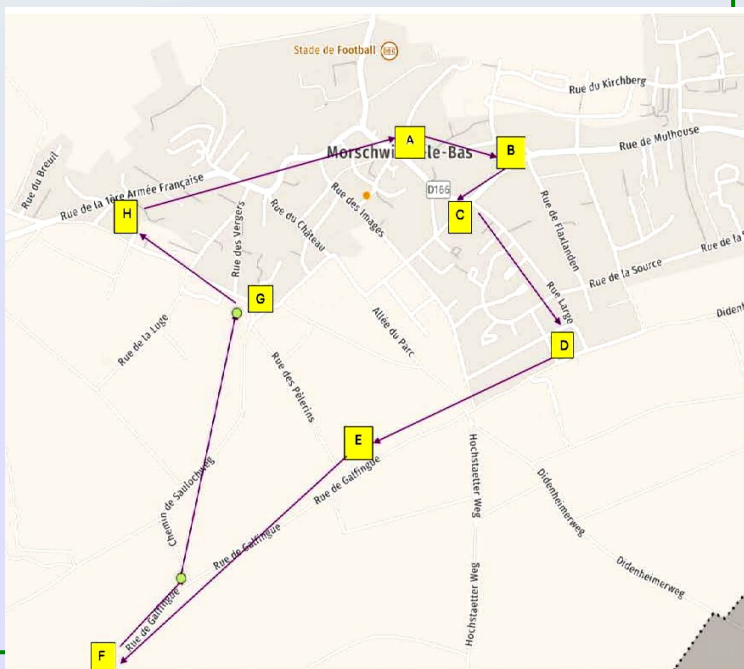
<https://cercle-histoire-morschwiller-le-bas.alsace/>

Le Cercle d'Histoire vous invite également à faire un petit tour au **Jardin d'inspiration médiévale**, qui est d'accès libre (entrée par le Dorfhüs, rue de l'Église).

Si vous le souhaitez, vous pouvez profiter de visites commentées du site, sur rendez-vous (06.58.70.52.88).

Enfin, les membres du Cercle d'Histoire vous offrent la possibilité d'effectuer le **Circuit des Croix, Calvaires et Chapelles**. Vous trouverez de plus amples détails sur le site Internet du Cercle d'Histoire.

Vous pouvez également récupérer, en Mairie, le plan du circuit et toutes les explications afférentes aux différents monuments.



DEVENIR SAPEUR POMPIER VOLONTAIRE : L'ENGAGEMENT DIFFÉRENCIÉ

Vous avez envie de devenir Sapeur Pompier Volontaire, mais vous hésitez ?

Vous avez peur de ne pas être assez disponible, trop âgé, pas assez sportif ?

Il existe une solution pour vous : **L'engagement différencié !**

Avec l'engagement différencié, vous pouvez vous engager pour une seule mission : le secours et les soins d'urgence aux personnes (SSUP)

Cela signifie que vous n'aurez pas à intervenir sur les incendies ou les accidents de la route, mais que vous pourrez tout de même sauver des vies.

L'engagement différencié est plus souple que l'engagement classique : vous pouvez choisir votre disponibilité et votre rythme de formation.

Alors, n'hésitez plus : rejoignez les Sapeurs Pompiers Volontaires et sauvez des vies !



Au sein du Centre de Première Intervention de à Morschwiller le bas, 70 % des interventions sont du secours aux personnes ! N'hésitez pas à vous renseigner sur la page Facebook (**SP Morschwiller le bas**) ou sur le site du SIS68 (**www.sdis68.fr**)